
2024

une année
de **construction**

SOMMAIRE

Les instances de décision du Leem	4
Les ressources humaines pour mener l'action collective	7
Les grands temps forts du Leem	9
La feuille de route du Leem	11
Pilier souveraineté sanitaire	12
Pilier soutenabilité économique	14
Pilier responsabilité sociétale	16
Europe au cœur	18
Missions régaliennes	20
Travailler ensemble	22

Le mot du président



Dissolution, remaniements ministériels à rebondissements, élection de Donald Trump aux États-Unis, poursuite des guerres en Ukraine et au Moyen-Orient... La vie politique française et internationale a été plus que mouvementée en 2024, ce qui a eu pour effet de flouter les contours de l'horizon économique pour les acteurs industriels européens. Dans ce vacarme, la stabilité du Leem a reposé sur la mise en place d'une stratégie audacieuse pour soutenir la résilience de notre industrie.

Vous découvrirez dans ce rapport moral 2024 les principales actions qui ont porté les nouvelles orientations stratégiques de la feuille de route du Leem : souveraineté sanitaire, soutenabilité économique et responsabilité sociétale. Ces trois piliers pour « soigner l'avenir » de notre industrie, de notre pays et de nos patients se pensent désormais systématiquement à l'échelle de l'Europe.

Je suis fier que nos entreprises soient représentées par un syndicat visionnaire, constructif et responsable. Un symbole fort de cette nouvelle identité : la campagne « Réduisons le volume » autour du bon usage du médicament.

Grâce au travail des 69 experts réunis au sein d'un Leem en pleine transformation, l'offre de services de votre syndicat professionnel s'est enrichie et structurée.

Je suis heureux de vous présenter le bilan d'une année d'efforts constants pour défendre l'intérêt de toutes les entreprises du médicament opérant en France, petites et grandes.

Thierry Hulot
Président du Leem

**Une stratégie
audacieuse
au service de
la résilience de
notre industrie**

LES INSTANCES DE DÉCISION DU LEEM

Avec 280 entreprises adhérentes, soit près de 108 578 salariés, le Leem représente toutes les typologies d'entreprises opérant sur le territoire France.

Un CA fortement impliqué

Le Conseil d'Administration du Leem est composé de 40 membres dirigeants des entreprises du secteur élus pour quatre ans.

En 2024, une charte de l'administrateur a été mise en place, avec pour objectif d'acter les principaux engagements et les bonnes pratiques qui doivent guider les administrateurs du Leem dans l'exercice de leur mandat, tant au sein des instances du Leem que dans leurs actions de représentation au nom du Leem. Elle permet ainsi de contribuer à la qualité et à l'efficacité des travaux du Conseil d'administration.

Mouvements au sein du Conseil d'administration entre le 11 juin 2024 et le 23 juin 2025

Au sein des grands laboratoires français

- Cooptation d'**Éric Vacaresse**, directeur de site de R&D de Montpellier chez Sanofi en remplacement d'**Isabelle Vitali**, Head of Digital Innovation chez Sanofi
- Cooptation de **Charles Wolf**, directeur général France chez Sanofi France en remplacement de **Sandrine Bouttier Stref**, Global Head Corporate Social Responsibility chez Sanofi
- Cooptation de **Franck Chassant**, vice-président en charge de la stratégie industrielle de la division « Specialty Care » du groupe Sanofi dans la famille des grands laboratoires français

- Nomination de **Charles Wolf**, directeur Sanofi France en tant que responsable de la famille géographique des grands laboratoires français

Au sein des moyens laboratoires français

- Cooptation de **Dominique Bery**, directrice générale Ipsen France en remplacement de **Philippe de Pognadoresse**
- Nomination de **Didier Véron**, directeur des affaires corporate du LFB en tant que responsable de famille, en remplacement de **Philippe de Pognadoresse**

Au sein des laboratoires européens

- Cooptation de **Delphine Pagano**, directrice générale de Bayer France en remplacement d'**Anna Braeken**

Réflexions sur la gouvernance du Leem

Le Leem s'est doté il y a un an d'une vision stratégique pour 2024-2026, revue annuellement, pour construire une France de la santé forte dans une Europe forte. Pour porter cette vision et projeter le Leem dans l'avenir, **le Conseil d'administration a souhaité lancer une réflexion d'ampleur sur l'actualisation du modèle de gouvernance de notre organisation.**

Une première étape a été réalisée avec **l'adaptation du fonctionnement du Bureau** de notre Conseil d'administration, entérinée en Assemblée générale au mois de juin 2024. Ce Bureau pilote, désormais composé de 9 membres, est doté d'une **forte capacité de prise de décision pour décliner la Feuille de route**. L'instance gagne ainsi en souplesse et en réactivité pour faire face à l'actualité dense du secteur.

L'acte 2 de la réflexion a été lancé et porte sur trois items :

- la représentativité du conseil d'administration ;
- l'organisation de la comitologie ;
- le modèle de cotisation.

Les conclusions sont attendues pour juin 2025.

■ Cooptation de **Pedro Fogollin**, directeur général santé humaine Boehringer Ingelheim en remplacement de **Ed Hollywood**

Au sein des laboratoires américains

■ Cooptation de **Mirelle Saliba**, présidente BMS France en remplacement de **Christophe Durand**

■ Nomination de **Clarisse Lhoste**, présidente de MSD France en tant que responsable de famille, en remplacement de **Christophe Durand**, président de BMS

■ Nomination de **Stéphane Lassignardie**, président d'Abbvie en tant que responsable de famille, en remplacement de **Clarisse Lhoste**, présidente de MSD

Au sein des laboratoires japonais

■ Cooptation de **Ghislaine Leleu**, présidente d'Astellas France en remplacement d'**Émilie Bugeat**, General Manager France et Benelux Kyowa Kirin

Changement de trésorier du Conseil d'administration

■ Nomination de **Vincent Guiraud Chaumeil**, directeur filiale France Pierre Fabre Medical Care à la suite de la démission de **Philippe de Pognadoresse**

Changement au sein des personnalités qualifiées

■ Nomination de **Frédéric Girard**, président de France Biotech à la suite de la démission de **Franck Mouthon**, ancien président de France Biotech

Des commissions de travail impliquées

Si les sept commissions stratégiques ont vocation à traiter les sujets à enjeux majeurs pour le secteur, les deux commissions transverses viennent quant à elles, déployer une expertise transversale en soutien des priorités stratégiques. Instances phares de la comitologie au Leem, les commissions réunissent chacune une vingtaine d'adhérents.

7 commissions stratégiques



Accès des patients au progrès thérapeutique

Créer les conditions d'un accès rapide des patients aux innovations, dans un cadre lisible et prédictible

Présidente : Corinne Blachier-Poisson (AMGEN)



Financement et régulation

Garantir les conditions d'une croissance juste et soutenable, veiller à l'attractivité de la régulation et s'assurer du respect des engagements négociés

Président : Jean-François Brochard (ROCHE)



Recherche & Innovation

Co-construire un environnement compétitif d'innovation pour l'émergence des solutions de santé de demain

Président : Thibaut Victor-Michel (NOVARTIS)



Santé publique, prévention et responsabilité

Être reconnus comme des partenaires responsables et engagés dans l'amélioration des parcours de santé des patients et la prise en compte des enjeux sociétaux

Présidente : Emmanuelle Valentin (SANOFI)



Transformation industrielle et transition écologique

Améliorer la compétitivité du tissu industriel pharmaceutique français pour maintenir notre souveraineté sanitaire et assurer l'intégration des enjeux Climat et Environnement

Président : Christophe Maupas (VIATRIS)



Emploi, compétences et empreinte territoriale

Garantir le dynamisme de l'emploi dans les territoires et anticiper la mutation des compétences et l'émergence des métiers pour répondre aux enjeux de demain

Président : Vincent Guiraud-Chaumeil (PIERRE FABRE)



Numérique, données et nouvelles technologies

Accompagner la transformation de l'industrie des produits de santé grâce à l'utilisation du numérique, de la donnée et des nouvelles technologies au bénéfice des patients

Président : Thibault Desmarest (GSK)



2 commissions expertes

transverses



Affaires juridiques, fiscales et conformité

Favoriser un cadre juridique et réglementaire simple et attractif, et proposer des évolutions, modalités d'application ou interprétations en phase avec la réalité opérationnelle des entreprises

Président : Philippe Maugendre (SANOFI)



Communication

Démontrer le rôle vital des entreprises du médicament pour la population et pour le pays

Président : Stéphane Lassignardie (ABBVIE)



DES RESSOURCES HUMAINES POUR MENER L'ACTION COLLECTIVE



QUELQUES CHIFFRES

69
experts



2 565
sollicitations des experts en 2024

528
publications sur l'espace adhérents en 2024



34
fiches dataroom



4
analyses des actualités politiques
(gouvernement Attal, contexte politique post élections législatives, gouvernement Barnier, conséquences de la motion de censure sur les textes budgétaires)



32
communiqués de presse

3
dossiers de presse



141
interviews



4
conférences de presse



15
tribunes LinkedIn



De nombreuses interventions dans des forums

(Universités de pharmaceutiques, Cercle de Giverny, Women for CEO, CHAM, Rencontres d'Aix etc)



Une offre de services multi-thématiques

→ ACCÈS PRIX → ACTIVITÉ INDUSTRIELLE
→ AFFAIRES PUBLIQUES → AFFAIRES PHARMACEUTIQUES → COMMUNICATION / PRESSE → ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
→ INNOVATION ET RECHERCHE
→ JURIDIQUE COMPLIANCE ET FISCALITÉ
→ NUMÉRIQUE → RSE → RESSOURCES HUMAINES / SOCIAL

Une offre de services multi formats

→ ATELIERS TECHNIQUES → COMMISSIONS ET COMITÉS → CONSEILS INDIVIDUELS
→ ESPACE ADHÉRENTS → ÉVÈNEMENTS ET FORUMS → FORMATIONS
→ LOCAUX DU LEEM MIS À DISPOSITION DE SES ADHÉRENTS → WEBINAIRES DE DÉCRYPTAGES

Une offre de services enrichie tous les ans par des nouveautés

- Webinaire de décryptages des GT ANSM
- Rencontres régionales pour expliciter la convention collective au plus près de nos entreprises
- Affaires publiques territoriales avec une journée organisée en Centre-Val de Loire
- Caravane des métiers en région Auvergne et Rhône-Alpes



Réunion du comité conformité industrielle du Leem chez Patheon

Retrouvez toutes nos publications
sur l'Espace adhérents :



RETOUR D'EXPÉRIENCE DES DÉCRYPTAGES ANSM POUR NOS ADHÉRENTS

Une nouvelle offre de service est née du constat que les interactions officielles et régulières entre l'ANSM et le Leem à travers des groupes de travail thématiques n'étaient pas valorisées auprès de nos adhérents.

Il a donc été décidé de **créer des décryptages** pour que le public intéressé (pharmaciens responsables, équipes affaires pharmaceutiques exploitant ou fabricant) puisse avoir connaissance d'une **information analysée, commentée et étayée**.

Ce nouvel outil valorise et fait découvrir les expertises du Leem auprès d'un grand nombre de collaborateurs des entreprises membres du Leem.

Au regard du **succès des webinaires** (4 webinaires se sont tenus en 2024 avec une moyenne de 272 participants), le format va être pérennisé.

LES GRANDS TEMPS FORTS DU LEEM



Hybrid

Les **8 et 9 février 2024**, le Leem organisait avec l'Inserm, France Biotech, BPI France et l'Ariis, les **rencontres internationales de recherches et de biotechnologies** (Hybrid Day) sur la future génération de thérapies géniques et cellulaires. Réunissant **276 chercheurs et décideurs pendant 2 jours**, ces journées ont permis de dresser un panorama des recherches menées tant académiques qu'industrielles et des défis à relever. Ce sont des journées essentielles pour nouer des partenariats fructueux pour l'avenir.

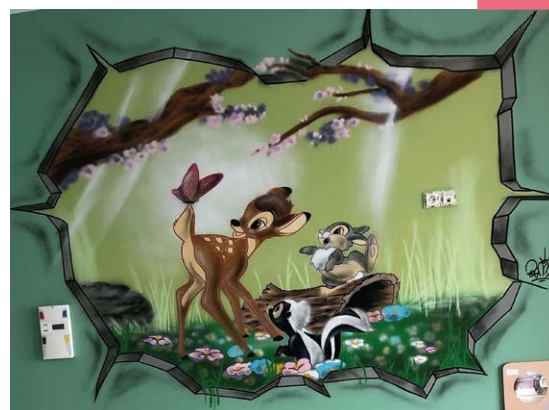
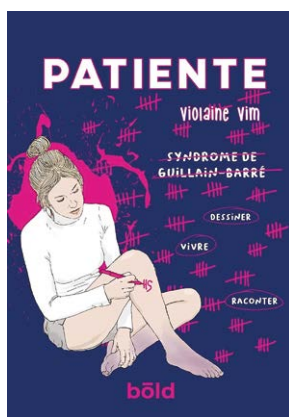


Paroles de Patients

Depuis 2008, les Prix Paroles de Patients (prix du livre et prix du Talent) **mettent en valeur le rôle du patient, ou de son entourage, face à la maladie, ainsi que la créativité déployée dans la relation à la pathologie**. Ils soulignent l'importance de la parole et du témoignage dans la guérison.

Cette **14^e édition** s'est déroulée sous le thème de l'émotion.

En 2024, le prix du livre a été attribué à **Violaine Vim** pour « **Patiente** ». Le prix du talent a été attribué à **Bam le Graffeur** pour ses **graffitis réalisés dans les hôpitaux**.





SantExpo



Le Leem a coordonné, pour sa 6^e participation, la **présence de 13 laboratoires réunis au sein du Village du médicament**. Le passage de nombreux de nos adhérents ainsi que l'organisation de multiples tables rondes sur diverses thématiques du secteur ont favorisé la **rencontre avec différents acteurs**, la **confrontation des idées et des points de vue**. En outre, les multiples échanges informels ont permis aux participants de rencontrer le ministre de la Santé, des parlementaires, ainsi que plusieurs acteurs institutionnels du monde de la santé.



Semaine des métiers de l'industrie pharmaceutique

Du **7 au 12 octobre 2024** s'est déroulée la troisième semaine des métiers de l'industrie pharmaceutique (SMIP), menée en partenariat avec France Travail et Handiem.

Moment fort pour notre secteur, cette semaine offre aux adhérents un temps de communication dédié pour **mettre en lumière notre secteur, nos métiers, et recruter de nouveaux collaborateurs, en bénéficiant de la force de tout l'écosystème** (entreprises, acteurs de la formation, institutionnels...).

L'organisation de **221 évènements dans toute la France** dont 85% en présentiel, a permis de sensibiliser les étudiants en pharmacie, jeunes, grand public, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion, soit **plus de 26 000 participants** au total, et de **recruter de nouveaux collaborateurs**.

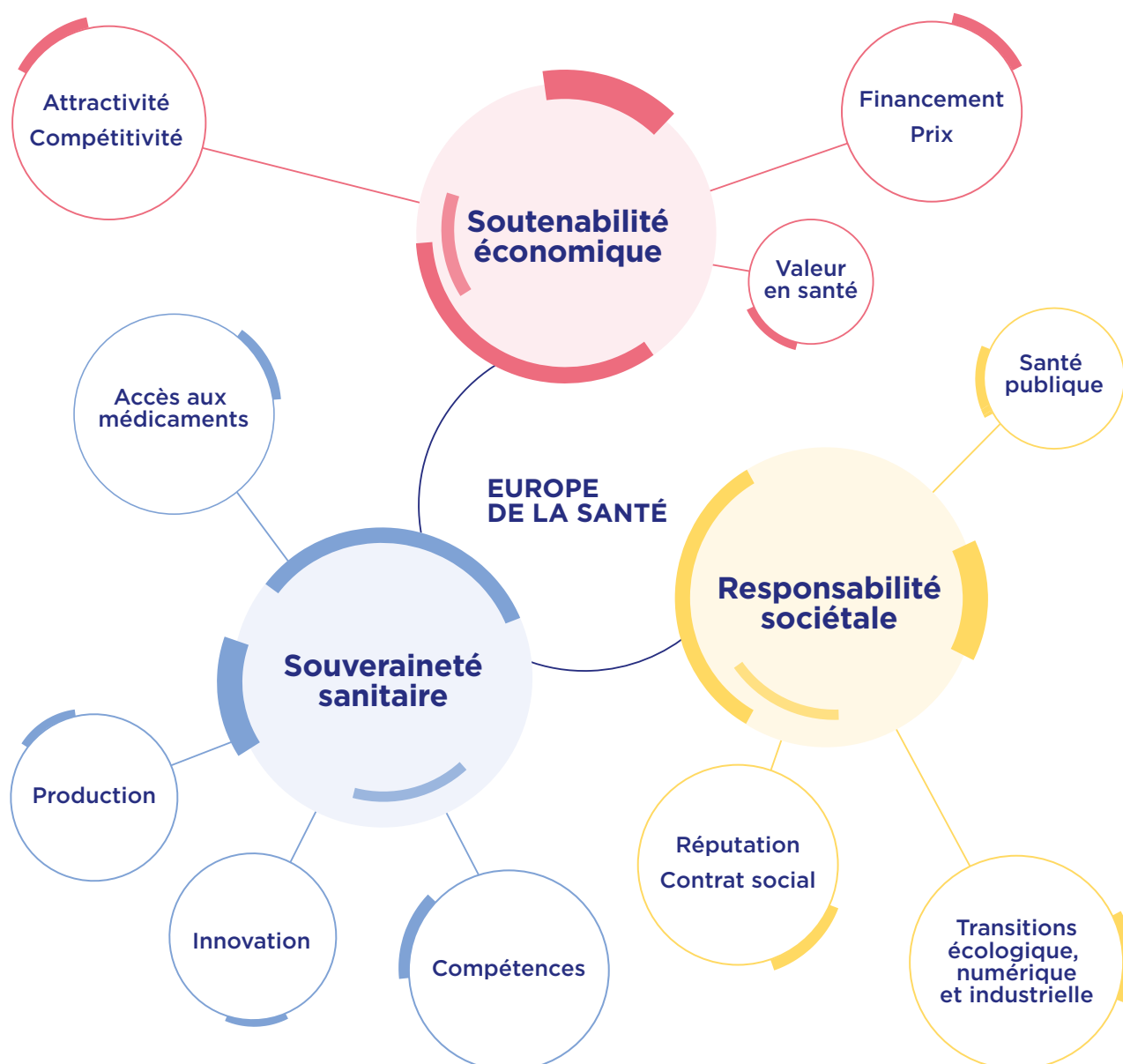


LA FEUILLE DE ROUTE DU LEEM

Notre projet collectif

Les axes qui guident notre action

En 2024, le Leem a défini des priorités d'actions claires pour les entreprises du médicament en France. Une Feuille de route ambitieuse et exigeante partagée avec toutes nos parties prenantes, notamment avec le Gouvernement en vue des prochaines échéances (PLFSS 2025/ Accord-cadre Leem-CEPS/*New Deal*).



PILIER SOUVERAINETÉ SANITAIRE

Notre contrat social, c'est d'assurer que tous les jours, en France, les patients aient accès aux traitements dont ils ont besoin. Pour ce faire, le Leem travaille sur différents axes afin de proposer et d'agir dans l'intérêt général.

Permettre la disponibilité de tous les médicaments

Reprenant de nombreuses propositions du Leem, **le gouvernement a publié, le 21 février, sa Feuille de route** visant à garantir la disponibilité des médicaments et le renforcement de la souveraineté industrielle.

En parallèle, le Leem a réalisé une **enquête sur les pénuries** (non publiée à ce jour) et a réagi à la déclaration de sanction financière faite par l'ANSM.

Rendre accessible plus tôt les médicaments sur le marché français

Le Leem soumet, dans un Manifeste, **12 propositions pour sécuriser le dispositif d'accès précoce**. Ce dispositif essentiel, mis en place en 2021, permet à plus de 50 000 patients, par an en France, de bénéficier de traitements innovants, plus d'un an avant leur commercialisation officielle.

En parallèle, le Leem :

- **a contribué à la réforme du RIHN** (décret publié en avril et arrêté publié en novembre 2024) sur l'articulation entre l'accès précoce et le RIHN ;
- **a soumis à la HAS une proposition de modèle de dossier de soumission** concernant l'évaluation clinique européenne.

**Organisation de 3 forums
adhérents sur l'évaluation clinique
européenne avec plus de
120 participants à chaque session**

Anticiper les innovations à venir

Le Leem a publié une première étude prospective dressant le panorama des innovations potentielles des prochaines années, complétée par une analyse fine des recherches et développements en cours dans le domaine des thérapies géniques. Cette étude pose une première brique à une démarche promue par le Leem de l'anticipation afin de se préparer collectivement à accueillir, sans retard, les innovations dont les patients ont besoin.

Guide première connexion

Réalisé avec France Biotech, **ce guide entend favoriser les collaborations entre start-ups et entreprises du médicament** dans le domaine du numérique en santé, en invitant chaque partie à décrypter les étapes clés d'une future collaboration réussie.



Données de santé

■ **Premier benchmark international sur l'attractivité des données de santé.** En comparaison avec d'autres approches européennes, ce benchmark a permis de mettre en lumière les éléments clés qui permettraient à la France de capitaliser au mieux sur le patrimoine de données dont elle dispose pour renforcer son attractivité, par exemple, en développant des approches de faisabilité.

■ **Position paper du Leem sur l'utilisation secondaire des données de santé** visant à nous faire connaître comme un acteur du sujet et obtenir des autorités des mesures favorables à l'accès aux données et à l'attractivité de la France.

Essais cliniques



■ Publication de l'**édition 2024 de l'étude sur l'attractivité de la recherche clinique.**

■ **Portage d'amendements dans le projet de loi Simplification pour obtenir que la phase pilote sur les essais cliniques décentralisés soit élargie aux recherches internationales** afin que les entreprises du médicament puissent en bénéficier : le Leem a obtenu l'élargissement de la phase pilote aux essais cliniques industriels et aux essais cliniques en cours.

■ Publication du **nouveau modèle de la convention unique** fixé par arrêté.

PILIER SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE

Pour relever le défi majeur de la souveraineté sanitaire, chaque entreprise a besoin d'une soutenabilité économique, qu'il s'agisse des plus petites comme des plus grandes, qu'elles produisent des thérapies essentielles, matures ou innovantes. Pour y parvenir, le Leem met tout en œuvre pour renforcer l'attractivité du secteur.

2024, une année à rebondissements pour la régulation

■ D'un point de vue **accord-cadre Leem/CEPS**, le Leem a signé 3 avenants sur 4 négociés dont les avenants « hausse de prix », « accès direct » et « combo-thérapies ». Cela, avant de prolonger l'accord-cadre jusqu'en mars 2026 et de démarrer les travaux pour la renégociation de l'accord-cadre en 2025.

■ Concernant **le PLFSS**, le travail a démarré plus tôt dans l'année avec la réunion d'un comité d'interface au mois de juin. En parallèle du travail rédactionnel mené sur les amendements et de l'information aux adhérents via les forums, le Leem s'est attaché à construire un plan d'économies pour soutenir notre demande de réduction de la clause de sauvegarde. Le PLFSS pour 2024 a vécu au rythme de l'instabilité politique, par ailleurs analysée par les experts du Leem.

■ En complément, le Leem a obtenu le **report d'un an du passage en montant remboursé de la clause de sauvegarde**, conformément aux demandes des entreprises, et engagé des travaux avec l'administration pour repenser le système actuel.

AUTOUR DU PLFSS Un accompagnement au quotidien pour nos adhérents

- Conférence de presse de rentrée
- 3 communiqués de presse PLFSS
- Kit pédagogique PLFSS : brochure, scripts avatars, vademecum...

Déploiement d'un large plan en faveur du bon usage du médicament

■ Déploiement d'un **outil d'aide à la décision** dans les logiciels d'aide à la prescription Vidal et partenaires de Vidal, à destination des médecins généralistes. Ce déploiement est accompagné d'**actions de formation** (webinars, cas cliniques, podcasts etc...) **et d'information** (newsletters, articles) à destination des professionnels de santé.

■ Diffusion de la campagne « **Moins de médicaments, c'est médicamieux** » comprenant le déploiement d'un dispositif de communication : spot télé, affichage publicitaire dans la presse quotidienne nationale, page web dédiée, publications de posts sur les réseaux sociaux, partenariat avec deux influenceurs, un FOOH, un guide bon usage et un sondage Odoxa.



Industriel

Trois grands domaines ont guidé les activités du pôle Industrie en 2024 : la bio-production, la qualité et la compétitivité

■ Afin de structurer et valoriser l'écosystème français et de favoriser la mise en relation des entreprises, lancement de l'**annuaire des acteurs des biothérapies** <https://mybiologics-partner.com>, développé en partenariat avec Mabdesign et France BioLead.

■ Publication des guides "Industrie 4.0" du Leem. Portant sur les systèmes automatisés et sur les systèmes embarquant l'IA, ces deux guides se nourrissent du retour d'expérience de sites industriels avancés sur la question et d'échanges spécifiques avec les inspecteurs

Attractivité de la France

■ Publication, en juin 2024, du **baromètre de l'attractivité de la France pour les entreprises du médicament** permettant au Leem d'identifier les conditions d'une souveraineté sanitaire et industrielle au service des patients. Ce baromètre dresse un **état des lieux précis du cadre applicable au médicament en France, ses forces et ses faiblesses**. Pour redonner à la France sa place de leader industriel de la santé en Europe, le Leem identifie les réformes nécessaires qui doivent être poursuivies dès le prochain PLFSS discuté cet automne, à commencer par la maîtrise de la clause de sauvegarde.

■ Publication d'une **étude sur la fiscalité comparée des entreprises du médicament en France et en Europe**.

■ **Crédit impôt recherche** : rédaction et publication d'un argumentaire pour répondre aux questions/critiques les plus fréquentes, auditions à l'académie de médecine et à l'Assemblée nationale.

de l'ANSM. Ils constituent un document de référence recensant les bonnes pratiques et la stratégie qualité à adopter pour déployer ces technologies.

■ Organisation en mars 2024 des **6^e « Journées de la Qualité Pharmaceutique »** avec l'IFIS. Se tenant tous les 2 ans, les JQP constituent le plus gros congrès du secteur dédié aux sujets de la qualité et de la responsabilité pharmaceutique.

■ Dans le cadre du CSIS, **copilotage de la réflexion menée par la DGOS sur l'évolution des appels d'offre hospitaliers** afin d'aller vers une plus grande simplification, harmonisation et prise en compte des actions industrielles, notamment en faveur de la transition écologique.

PILIER RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le Leem mène des actions structurantes pour renforcer la souveraineté sanitaire de la France et la soutenabilité économique des entreprises du médicament, tout en assumant pleinement les transitions nécessaires du secteur dans la société : numérique, industrielle, sociale et environnementale.

Responsabilité élargie du producteur

Mobilisation des adhérents et des pouvoirs publics pour influencer sur la **mise en place d'une REP «Micropolluants»**, issue de la DERUII (directive européenne) qui cible exclusivement l'industrie pharmaceutique et la cosmétologie. Lancement d'une étude conjointe avec la FEBEA pour chiffrer l'impact exact du texte en France.

Tulipe

En 2024, Tulipe poursuit sa dynamique de solidarité avec l'envoi de plus de **158 tonnes de produits de santé vers 21 pays**, dont 60 % à destination de l'Ukraine. Au total, les dons de médicaments et matériels médicaux à 25 ONG partenaires ont permis de soigner près de **1,5 million de patients**, illustrant l'ampleur de la mobilisation et l'impact concret de l'action de Tulipe. Le Liban est également resté un axe prioritaire, renforçant la présence de l'association au Moyen-Orient, tandis que Mayotte a bénéficié d'une aide d'urgence après le passage du cyclone Chido. Cette année a par ailleurs été marquée par une augmentation significative des adhésions (62 entreprises) et des contributions financières, témoignant de la volonté collective de soutenir durablement les missions de Tulipe.



Transition écologique

Le Leem s'est mobilisé de plusieurs façons sur le sujet de la transition écologique.

■ **Semaine Zéro Carbone** : une semaine avec un webinaire thématique chaque jour. Plusieurs centaines de participants pour chaque session.

■ **Publication de l'étude « Agir pour se décarboner »**, qui recense 69 leviers d'actions techniques pour réduire les consommations énergétiques des sites industriels et décarboner leur énergie. Organisation de restitution en régions et mise en ligne d'un site internet dédié www.opti-energie-leem.org.

■ Accompagnement des entreprises dans le **déploiement du « score carbone »** pour le médicament. Intervention au sommet de l'engagement.

Éthique et déontologie

Retours sur les grands travaux menés :

- lancement par le Codeem des travaux de modification des dispositions déontologiques professionnelles ;
- analyse de la base transparence ;
- présentation aux adhérents de la procédure d'évaluation des événements scientifiques ;
- recommandations du Codeem sur les conditions d'hospitalité octroyées aux professionnels de santé ;
- signature d'une lettre d'engagement Leem/UNIMEV pour disposer d'une lecture partagée du dispositif « encadrement des avantages » et sécuriser les opérations réalisées entre les entreprises du médicament et les sociétés organisatrices de congrès.

Plan
d'engagement
sociétal PACTES
des entreprises
du médicament

Rapport de progrès 2024

PACTES

Publication du troisième rapport de progrès qui montre que 43 entreprises étaient engagées dans la démarche en 2024.

Après trois années d'évolutions majeures, le Leem et ses adhérents souhaitent aller encore plus loin, en redéfinissant dès 2025 les contours du plan d'engagement PACTES afin d'accompagner le secteur dans la conduite des transitions industrielles et environnementales nécessaires, tout en continuant à contribuer aux enjeux de santé publique et aux grandes causes sociétales. Dans cette optique, le Leem a accéléré l'engagement du secteur sur les enjeux de durabilité via la **mise en place d'un groupe de travail « rapport de durabilité »** et des échanges réguliers avec les autorités sur les enjeux RSE du secteur.

Contribution du secteur au 3^e diagnostic de l'AFA sur les dispositifs anticorruption dans les entreprises.

EUROPE ET INTERNATIONAL AU CŒUR



Alors que la révision de la législation pharmaceutique européenne a rythmé l'année 2024 et se poursuit en 2025, le Leem défend une Europe de la santé, forte dans laquelle la France joue un rôle moteur, montre l'exemple et fait des propositions.

Europe

Le Leem est étroitement impliqué dans les travaux de l'EFPIA et de l'IFPMA, et échange avec ses homologues. Pour attirer les investissements en santé, l'Europe doit combler son retard et réaffirmer sa place de leader dans la compétition mondiale pour l'innovation.

Manifeste du Leem pour les élections européennes

Imaginons une Europe qui oriente, agit et protège la santé de tous ! C'est l'invitation du Manifeste du Leem, diffusé à toutes les têtes de liste des partis candidats aux élections européennes, déterminantes dans la construction d'une politique européenne de santé forte pour les prochaines décennies. Réaffirmer sa place de leader dans la compétition mondiale pour l'innovation.

Révision du « paquet pharma »

Derrière les textes législatifs du paquet pharma, de gros risques mais aussi des opportunités pour l'innovation pharmaceutique, la propriété intellectuelle ou la gestion des pénuries. Pour cela, le Comité Influence Europe a continué de déployer son plan national d'influence et de rencontres des acteurs de la décision européenne. L'objectif ? Convaincre les autorités nationales et les eurodéputés français de s'allier avec d'autres parties prenantes pour communiquer sur les positions de notre secteur vis-à-vis des projets de la Commission européenne.

Propriété intellectuelle

- Appui aux actions de l'IFPMA et de l'EFPIA dans le cadre des discussions à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le futur « Accord Pandémies » et à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) pour obtenir une position de la France en soutien de la préservation de la propriété intellectuelle.
- Actions de sensibilisation visant à contrer les initiatives mettant en péril la propriété intellectuelle.
- Actions de plaidoyer dans le cadre de la révision de la législation pharmaceutique pour défendre la compétitivité et l'attractivité du cadre européen de protection de la propriété intellectuelle.

Espace européen des données de santé

Le Leem a sensibilisé les autorités françaises à l'importance d'obtenir des modalités de partage de données qui répondent aux exigences de la propriété intellectuelle et du secret des affaires.



Le saviez-vous ?

Le Leem participe aux instances de la Fédération européenne telles que l'EMC (European Markets Committee) et le HAC (Head of Associations Committee) et le PAC (Patient Access Committee), et siège au Conseil de l'IFPMA.

Lutte contre la falsification des médicaments

Mission de terrain sur le bon usage du médicament menée par le Leem et Tulipe en République démocratique du Congo (Kinshasa).

International

AFRIQUE

Sujets réglementaires

Libreville – Gabon, 27 et 28 novembre 2024 : réunion annuelle du Leem avec nos adhérents et les directeurs d'agences de réglementation pharmaceutique d'Afrique subsaharienne francophone, avec pour objet « l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique et lutte contre la falsification des médicaments ».

GENÈVE

Assemblée mondiale de la Santé

26^e édition des Rencontres francophones de la Santé sur le thème des « Approches innovantes au service de la santé ». Cette réunion a rassemblé une quinzaine de ministres de la Santé et nos adhérents, en amont de la 77^e Assemblée mondiale de la Santé.

Elle est organisée chaque année par le Leem en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

AFRIQUE DE L'OUEST

Opportunités d'affaires

Coopération avec Business France pour la réalisation d'une étude « Marchés pharmaceutiques en Afrique de l'Ouest ». Actualités et enjeux de l'écosystème pharmaceutique en Afrique, disponibles sur le site Leem Afrique tout au long de l'année. Possibilité de s'abonner à la newsletter pour ne manquer aucune information.

BRÉSIL

Travaux de prospection du groupe de travail « Brésil » sur de nouveaux modèles économiques.

VIETNAM

Le Leem a exercé un rôle proactif aux côtés de ses adhérents engagés au Vietnam dans la négociation d'un accord de coopération (Memorandum of Understanding – MOU) concrétisé par la signature d'un accord entre la Chambre de Commerce et de l'Industrie France-Vietnam et la sécurité sociale vietnamienne, en présence de l'ambassadeur de France (janvier 2024, Hanoï).



MISSIONS RÉGALIENNES



108 578 salariés travaillaient dans l'industrie pharmaceutique en 2023, **soit 2,3 % de plus que l'année précédente.**

Preuve supplémentaire de son dynamisme, **le secteur a recruté 16 300 collaborateurs et créé 2180 nouveaux postes.**

Confrontés à trois enjeux majeurs, les biotechnologies, la transition écologique et le numérique, de nouveaux métiers apparaissent et c'est l'ensemble de la politique, à la fois sociale et de l'emploi du secteur, qui se renouvelle pour s'adapter.

Animer une politique sociale attractive

■ **Accord relatif aux minimas conventionnels** qui traduit la volonté du Leem et des entreprises de préserver la compétitivité du secteur tout en répondant aux attentes des salariés.

■ **Accord sur la mise en place de la participation dans les entreprises de moins de 50 salariés** pour garantir l'attractivité du secteur, redonner du sens au travail et intéresser les salariés à la croissance de l'entreprise en facilitant le recours aux dispositifs d'épargne salariale.

■ **Accord relatif aux frais de santé et de prévoyance.**

■ Engagements des négociations sur un **accord relatif aux salariés aidants.**

■ Publication d'un **guide pratique sur les séniors.**

Offre de services RH

→ **9 formations** à la convention collective

→ **3 formations** classifications

→ **1 formation** en droit du travail

→ **6 interventions** en commission RH de nos partenaires régionaux



Parler du secteur et des métiers à tous les publics

- **4 évènements** pour faciliter les **recrutements** de nos entreprises dans les territoires avec **24 entreprises mobilisées**.
- **7 évènements** pour attirer le **grand public et les jeunes** vers notre secteur.
- **1 campagne digitale** diffusée auprès de **170 000 jeunes** pour attirer vers les études de pharma.
- **23 interventions** dans les facultés de pharmacie.
- **221 évènements** organisés dans le cadre de la **semaine des métiers de l'industrie pharmaceutique** dont 4 réservés aux jeunes et personnes en situation de handicap.
- Organisation de **stage collectif de 3^e et 2^{de}**.
- **Déploiement d'une mini app** pour faire découvrir le secteur et le promouvoir (chiffres clés du secteur, vidéos, quiz découvertes, fiches métiers).
- **5 serious game** de découverte et d'immersion dans des univers de métiers de l'industrie pharmaceutique ont été réalisés.

Les interventions juridiques du Leem en partenariat

- **Forum Leem - DNS - Commission européenne - HDH - CNIL** : « Espace européen des données de santé » 26/03/2024
- **Forum Leem - Fefis - DGE** : « Contrôle des investissements étrangers »
- **Atelier Leem - AFA** : « Guide parrainage et mécénat + Contrôles comptables anti-corruption » 29/05/2024
- **Forum Leem - HDH** : « Obligation de transparence associée à l'utilisation des données de santé »
- **Forum Leem - DG - CRF - Fefis - Snitem** : « Bilan des contrôles de la DGCCRF et perspectives 2024 dans le secteur de la santé »

TRAVAILLER ENSEMBLE



Les partenaires d'action du Leem

Pour mener son action, le Leem est entouré
de partenaires qui agissent à ses côtés, au quotidien.



Nos relais en région

Le Leem poursuit le développement de son animation territoriale afin de renforcer sa proximité avec l'ensemble des adhérents et apporter les expertises au plus près des besoins des industriels.



Nos partenaires
transrégionaux



Polepharma

leem

www.leem.org

Retrouvez-nous

 Leem

 LeemFrance

 LeemFrance

58 Boulevard Gouvion Saint Cyr - Paris 17^e